

Table ronde du 12 novembre 2013

## « France 2025 »

Contribution de François-Michel LAMBERT

*Député Ecologiste*

*Président de l'Institut de l'économie circulaire*

Le modèle de production et de consommation qui prévaut depuis la révolution industrielle repose sur des ressources naturelles abondantes et un schéma linéaire :

**Matières premières extraites > production > consommation > déchets.**

Ce modèle de développement a permis d'accélérer le « progrès » et à des milliards d'individus d'accéder à une certaine prospérité matérielle.

Le fondement de la société de consommation trouve aujourd'hui ses limites face aux défis environnementaux et à l'augmentation de la population mondiale. Nos prélèvements sur les ressources naturelles dépassent déjà largement la biocapacité de la terre, c'est-à-dire sa capacité à régénérer les ressources renouvelables, à fournir des ressources non renouvelables et à absorber les déchets.

La prise de conscience collective a permis d'engager des démarches de réduction des impacts environnementaux qui sont un premier pas indispensable. Cependant réduire l'impact du modèle de développement actuel ne fait que reculer l'échéance. Une démarche plus ambitieuse s'impose.

Aujourd'hui le besoin en matières premières de la France (chiffre 2010 – CGDD Note N°177) s'élève à 15t/hab par an, et si on intègre les matières premières mobilisées sur les produits importés il s'établit à 22t/hab par an. A noter que le total absolu est 40t/hab par an en tenant compte des mouvements de matières inutilisées (terres excavées lors des travaux, érosion,...). Ainsi une voiture nécessite 7 à 10 fois son poids en matières premières extraites.

## L'ECONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire, en s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels, prouve déjà que l'efficacité de l'utilisation des ressources crée à la fois de la valeur économique, sociale et environnementale.

Son objectif ultime est de parvenir à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles par la création de produits, services, modèles d'affaire et politiques publiques innovants.

Il s'agit par exemple de rallonger les flux de matières premières (réemploi, recyclage) et de produits (écoconception sans toxicité ni obsolescence programmée, réparation, réutilisation puis recyclage) tout au long de la vie du produit ou service.

Ce modèle repose sur la création de boucles de valeur positives à chaque utilisation ou réutilisation de la matière ou du produit avant destruction finale. Il met notamment l'accent sur de nouveaux modes de conception, de production et de consommation, comme le prolongement de la durée d'usage des produits, l'usage plutôt que la possession de bien, la réutilisation et le recyclage des composants.

La gestion des déchets ne peut plus se réduire à une conséquence du modèle de production actuel. L'optimisation de l'utilisation des ressources par une écoconception pensée en amont transforme la gestion des déchets en une simple étape de la " boucle matière ".

**Optimiser l'utilisation des flux de matière et d'énergie et repenser le cycle de vie de l'objet : un modèle de production inspiré du fonctionnement des écosystèmes**

***L'économie circulaire rompt avec le schéma traditionnel de production linéaire, qui va directement de l'utilisation d'un produit à sa destruction, auquel il substitue une logique de "boucle", où l'on recherche la création de valeur positive à chaque étape en évitant le gaspillage des ressources tout en assurant la satisfaction du consommateur.***

## **Des " boucles " de valorisation positives**

Les produits sont appréhendés en tant que flux de matière et d'énergie qui sont réinjectés dans des "boucles vertueuses" successives (qu'elles soient organiques ou techniques). Comme dans les écosystèmes naturels, ce système de production sollicite le moins de ressources possible et la matière et l'énergie ne sont ni perdues, ni gaspillées. Ce qui peut être considéré comme un déchet dans l'économie linéaire dont la seule issue est d'être enfoui ou incinéré peut – dans l'économie circulaire – avoir encore plusieurs vies.

A ce titre, il n'existe pas un parcours unique mais de multiples possibilités adaptées au produit, à ses composants et au besoin des usagers. Cette approche écosystémique permet d'optimiser le potentiel de création de valeur générée par la matière, le travail et l'énergie.

Lors de l'achat, le consommateur doit disposer d'informations sur l'empreinte écologique des produits, afin de favoriser le produit le plus économe et sain.

### **1-Eco-concevoir, anticiper la (les) vie(s) des composants et du produit**

Eco-concevoir, c'est minimiser l'impact du produit sur l'environnement en prenant en compte toutes les étapes de sa vie : matières premières, fabrication, utilisation, durée de vie, réparation, recyclage et retraitement final. Dans une logique circulaire, l'usage de produits toxiques est à proscrire et le recours aux ressources renouvelables à développer.

*Si les produits sont conçus pour être déconstruits et non pas pour être simplement détruits, alors l'utilisation des ressources et composants non toxiques pourraient avoir plusieurs vies dans un processus économiquement viable.*

La durabilité du produit est une composante essentielle de l'éco-conception. Il doit pouvoir être réparé, démonté, réutilisé et les matières le composant doivent pouvoir être recyclées facilement, si elles ne sont pas toxiques. L'obsolescence programmée n'est donc plus la base de la création de valeur.

## **2- Réparer d'abord, réutiliser ensuite, recycler enfin**

Au fur et à mesure des " boucles ", l'objet et les matières qui le composent seront utilisés de manière optimale en fonction de leur usure. Chacune de ces " boucles " sera la plus longue possible et plusieurs boucles pourront être décrites à chacun des stades successifs de la vie de l'objet : conception, vente, utilisation, réutilisation, réparation, réemploi, recyclage.

Quand l'objet ne peut plus être utilisé, les flux de matière qui le composent peuvent être prolongés au sein d'autres boucles. Tout d'abord par la réparation, puis par le *remanufacturing* qui prévoit d'extraire ses composants en état de fonctionner pour les réintégrer au cycle productif. L'étape suivante est le recyclage. Le produit recyclé ne reste pas nécessairement au sein du même secteur.

En fin de cycle, quand la matière est trop dégradée pour être réintroduite dans une boucle, elle est valorisée énergétiquement ou utilisée en méthanisation ou compostage.

## **3 - Avant de produire, s'interroger sur le modèle de vente**

*L'économie circulaire est source de nouvelles logiques économiques, de bien-être social et de production de valeur*

### ***De la possession à l'usage de nouvelles formes de consommation***

L'économie de fonctionnalité est un modèle de production, de distribution et de consommation de services qui repose sur le passage de la vente d'un bien à la vente de son usage. La valeur d'un produit réside désormais dans sa fonction. Cette logique encourage une conception adaptée des biens de consommation, leur mutualisation, leur réutilisation, leur modularité et leur gestion en fin de vie par le fabricant. La durabilité des produits devient un facteur essentiel et évite l'obsolescence programmée. Cette logique permet de découpler le service fourni de la quantité de produits distribués.

*Par exemple il est possible de vendre l'usage d'une voiture (exemple : autolib) ou l'usage d'une perceuse plutôt que le produit lui-même. Cela revient donc dans ce cas à utiliser et immobiliser moins de ressources naturelles, pour le même service rendu.*

*Un autre exemple est la possibilité pour un fabricant de moquette de la mettre à disposition de ses clients (soit à la vente, soit en location) moyennant une condition de reprise au bout de x années et de remplacement par une neuve ! La matière ainsi récupérée est réintégrée dans le processus de fabrication.*

A la faveur de la crise économique et de l'essor des réseaux virtuels, la logique de réemploi et de mutualisation des ressources (revendre ou donner au lieu de jeter) se développe chez les consommateurs, comme en témoigne l'essor du secteur de l'économie collaborative. Source de valeur économique, d'un accès généralisé du consommateur à la satisfaction de ses besoins et créatrice de liens sociaux, elle s'inscrit dans la "boucle" de l'économie circulaire.

#### **4 - Une logique de coopération sur les territoires**

*L'économie circulaire invite à une coopération entre les acteurs sur les territoires, qu'elle contribue à redynamiser par un développement économique local.*

#### **Une fabrication en synergie avec le tissu industriel : les déchets des uns sont les ressources des autres**

L'impact environnemental des process est pris en compte afin de limiter la quantité de matières premières utilisées, de faire appel aux énergies renouvelables, de réutiliser et recycler (eaux grises, chutes, récupération thermique..). Des synergies au sein de l'usine et des complexes industriels permettent de mutualiser l'usage des ressources à l'échelle d'un territoire et de créer des emplois.

## Une économie relocalisée créatrice d'emploi

D'une logique de concurrence non territorialisée, l'économie circulaire invite à passer à une co-construction territoriale, qui soutient le développement économique local et favorise le maintien ou la création d'emplois non délocalisables. Les territoires sont le terrain d'expérimentation privilégié pour l'économie circulaire. Fondée sur l'expérimentation, l'intelligence collective et l'entrepreneuriat, elle permet en effet de construire collectivement des équilibres durables et d'inventer des solutions plurielles, adaptées aux ressources et aux besoins locaux.

Pour que ce soit possible, il est nécessaire de connaître les flux de matières et de déchets sur un territoire et de mettre en place la structure permettant de mettre en relation les acteurs.

### Une économie source de valeur économique et sociétale

*Selon le cabinet McKinsey, l'économie circulaire permettrait de réaliser une économie nette minimale de 380 milliards de dollars par an en matières premières en Europe. A cette exploitation des ressources évitée s'ajoute la création de valeur positive, fondée sur la consommation relocalisée, le soutien à une activité industrielle et agricole sur les territoires et le développement de nouvelles filières dédiées à la réparation, au réemploi et au recyclage.*

## COMMENT CHANGER DE MODELE ?

Cette évolution peut-elle se faire spontanément, ou doit-elle être encouragée?

Si une évolution vers l'économie circulaire est déjà amorcée, il ne semble pas pour autant possible de généraliser ce nouveau modèle sans mettre en place des politiques volontaires. Les entreprises et les consommateurs peuvent modifier spontanément leur façon de faire, mais ils ne feront pas la totalité du chemin sans incitation et intervention publique.

Ces enjeux sont aujourd'hui partagés au niveau européen : la Commission européenne, dans le cadre de sa feuille de route sur l'utilisation efficace des ressources, a inscrit dans ses axes de travail prioritaires le développement d'une économie circulaire.

**La France doit affirmer sa vision stratégique, se donner des objectifs, mettre en place une législation stable et pérenne, définir une planification (programmation) de progression vers le modèle économie circulaire**

- **Vision Stratégique** : Réduire le besoin en matières premières de la France avec une augmentation du niveau de vie moyen des français.

Objectifs proposés pour « La France 2025 » :

- *Réduction de 20 à 30% de :*

- *la balance commerciale physique de la France, déficitaire de 145Mt en 2010, pour se situer entre 100 et 116 Mt en 2025*
- *des besoins en équivalent matières premières, de 22t/hab en 2010 pour se situer à 15-17t/hab en 2025*

- *Réduction de 30-40% de la consommation totale de matières y compris les flux inutilisés, de 40t/hab en 2010 à 24-28t/hab en 2025*

- **Législation stable et pérenne** : A l'instar d'autres pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou encore la Chine, la France doit affirmer sa vision sur le long terme en faveur de l'économie circulaire et mettre en place une législation stable et pérenne.

La France doit acter le passage du système linéaire actuel à une économie plus circulaire avec l'élaboration d'une loi-cadre dans une approche interministérielle et européenne fixant cap et objectifs à moyen et long terme.

Objectif proposé pour « La France 2025 » :

*Une loi cadre dès 2015, et une législation entièrement renouvelée en 2025 en fonction de cette loi cadre.*



- **Planification – programmation** : En actionnant différents leviers, amorcer et accompagner le changement de cap vers une économie circulaire

Objectif proposé pour la « La France dans 2025 » :

- *Dès 2015, création d'un délégué interministériel à l'économie circulaire,*
- *Insertion au Contrat Plans Etat-Région 2014-2020 et suivants,*
- *Définition en 2015 avec l'ADEME d'une planification sur période de 5 ans révisable tous les 5 ans, avec indicateurs d'atteinte d'objectifs par filière*
- *Evolution de la fiscalité pour passer de la productivité sur la main d'œuvre à la productivité sur les ressources. Notamment taux de TVA différenciés applicables sur les produits/comportements « économie circulaire »*
-

## L'Etat doit contribuer à la mise en place de leviers forts en faveur de l'économie circulaire.

Recommandations de 10 axes de travail pour la planification-programmation

<b>Axes de travail</b>
1. Définir le potentiel de l'économie circulaire en France en termes économique, social (emploi, qualité de vie) et environnemental
2. Rôle de la commande publique vers un soutien à l'économie circulaire avec la définition d'un ensemble de critères à respecter (taux de matières recyclées, externalités positives...), l'intégration de la notion de proximité dans les marchés liés aux matières premières et la mise en place des conditions nécessaire à l'expérimentation
3. Fiscalité pour soutenir les acteurs qui s'engagent dans la voie de l'économie circulaire
4. Accélérer le changement de comportement des industriels et des consommateurs finaux
5. Réduire drastiquement le gaspillage des ressources mises en décharge ou incinérées alors qu'elles pourraient encore être utilisées
6. Favoriser l'écoconception et l'anticipation des flux de matières en amont
7. Garantir la sécurité, la santé des personnes et la continuité du fonctionnement de la chaine de valeur entre tous les acteurs et promouvoir la coopération multi acteurs
8. Accélérer la mise en place de l'économie circulaire au niveau territorial
9. Favoriser l'innovation
10. Renforcer les connaissances et compétences nouvelles des professionnels actuels et futurs et amorcer le changement de comportement